



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

INSTITUT DE FORMATION DE CADRES DE SANTE

IFCS

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS 2014 - 2015

Vous souhaitez devenir cadre de santé et préparer le concours dans les meilleures conditions, avec un suivi individualisé

FORMATION DE 21 JOURS

Bénéficiaires

Tous les **professionnels paramédicaux** de toutes les filières (réf. : article 1^{er} du décret du 18 août 1995 portant création d'un diplôme cadre de santé)

2 Groupes : 12 à 20 personnes

Durée

21 jours de formation soit 147 heures
(alternance d'expression écrite, de construction du dossier professionnel et d'expression orale)

Coût

1731,24 euros

Calendrier

- ◆ 20 et 21 oct. 2014
- ◆ 03 et 04 nov. 2014
- ◆ 17 et 18 nov. 2014
- ◆ 01, 02, 15 et 16 déc. 2014
- ◆ 05, 06, 19 et 20 janv. 2015
- ◆ 02, 03, 16 et 17 fév. 2015
- ◆ 23 ou 24 mars 2015
- ◆ 2 jours en avr. 2015

Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Objectifs

- Satisfaire aux attendus des épreuves
- Acquérir les capacités nécessaires à la rédaction d'un commentaire de texte d'ordre sanitaire et social
- Construire et argumenter son dossier professionnel dans une attitude réflexive sur son parcours professionnel
- Identifier ses compétences en lien avec sa future fonction
- Clarifier sa conception du métier cadre paramédical
- Développer sa culture du métier de cadre de santé

Éléments de contenu

- Attendus des épreuves
- Méthodologie de lecture, d'analyse et de commentaire de texte
- Méthodologie de rédaction du dossier professionnel
- Métier cadre et culture professionnelle
- Gestion du temps et des émotions
- Mises en situation
- Travaux intersessions
- Accompagnement individuel et collectif

Intervenants

- Équipe pédagogique de l'IFCS
- Directeurs d'établissements hospitaliers, directeurs de soins
- Cadres supérieurs de santé et cadres de santé
- Intervenants spécialisés

Lieu: Institut de Formation des Cadres de Santé IRFSS Houphouët Boigny 416, chemin de la madrague ville 13015 Marseille

Acceptation des dossiers par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles

Pièces à fournir

- Attestation de prise en charge financière de l'employeur
- Formulaire d'inscription renseigné
- Une convention sera adressée à l'employeur. L'inscription sera définitive dès retour de ce document dûment signé

Pour tout renseignement, s'adresser à

☎ 04.91.96.67.78 / 81

☎ 04.91.96.67.87

✉ Armine.bedrossian@ap-hm.fr